



BIBLIOTHÈQUE *du* PARLEMENT

LIBRARY *of* PARLIAMENT

Bibliothèque du Parlement | *Rapport annuel 2011-2012*



**INFORMATION
EXPERTISE
ACCÈS
RAYONNEMENT
SOUTIEN**



Aussi disponible en ligne à www.parl.gc.ca/bibliothèque.

Pour plus de renseignements...

Bibliothèque du Parlement
Ottawa, Canada K1A 0A9
biblio@parl.gc.ca

613.992.4793

1.866.599.4999 (sans frais)

www.parl.gc.ca/bibliothèque

Table des matières

Message de la bibliothécaire parlementaire	1
La bibliothèque en un coup d'œil	4
Rétrospective de l'année	8
Orientation des nouveaux parlementaires	8
Fournir de l'information, effectuer des recherches et des analyses	10
Soutenir les comités et les associations parlementaires	10
Améliorer l'accès aux collections parlementaires	13
Tenir les parlementaires au fait de l'actualité	15
Informers les Canadiens au sujet du Parlement	17
Faire le point	18
Priorités stratégiques et principales réalisations	21
Priorité stratégique n° 1 - Relier le Parlement, les gens et l'information	21
Priorité stratégique n° 2 - Investir dans le personnel et l'infrastructure	26
Équipe de direction	30
Finances	31
Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II - Poème commémoratif	32



Message de la bibliothécaire parlementaire

L'exercice 2011-2012 a sans l'ombre d'un doute été une année de transition pour la Bibliothèque. En effet, il a été marqué par le passage d'une législature à une autre et par le départ à la retraite de mon prédécesseur en décembre 2011.

Les élections fédérales de mai 2011 et l'importante transformation de la composition de la Chambre des communes qui a suivi ont amené la Bibliothèque à se faire connaître auprès d'une nouvelle génération de parlementaires. Notre campagne *Demandez-le à la Bibliothèque!* a fait valoir la vaste gamme de produits et services que nous offrons. Et nos activités de sensibilisation et d'orientation nous ont permis de nouer des liens avec les nouveaux parlementaires et leur personnel, et de mieux comprendre les besoins de notre clientèle.

Nous avons profité de l'occasion pour prendre du recul et évaluer nos priorités et nos façons de faire à la lumière de nouvelles réalités stratégiques : la pression de plus en plus forte pour « passer au numérique »; la responsabilité financière de nous acquitter de notre mandat de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible; et le besoin de collaborer avec les administrations partenaires au Sénat et à la Chambre des communes afin de répondre aux besoins d'un Parlement du XXI^e siècle. La collaboration est particulièrement importante : c'est grâce à des partenariats avec des organismes animés par des préoccupations semblables, lorsqu'il est possible de les établir, que nous pourrions innover et obtenir les meilleurs résultats pour nos clients.

Nos activités de planification stratégique au cours de la dernière année comprenaient de multiples séances de remue-méninges au cours desquelles l'équipe de direction a étudié en profondeur divers scénarios sur la façon de réduire les dépenses et d'améliorer l'efficacité. L'exercice a permis de relever les principaux points à améliorer; il a également mis en lumière le fait que le prix du progrès est lié à notre aptitude à nous adapter sans cesse aux nouvelles technologies. Ce travail est loin d'être terminé. Il se poursuivra au cours de 2012-2013 avec la formulation d'un nouveau plan pluriannuel pour la Bibliothèque, un plan qui s'appuiera sur les résultats de l'examen stratégique et fonctionnel amorcé en 2011-2012.

J'aimerais remercier mon prédécesseur, William R. Young, pour le leadership dont il a fait preuve au cours des six années qu'il a passées à la tête de la Bibliothèque. Je remercie également l'équipe de direction et tout le personnel de notre organisation remarquable. La Bibliothèque du Parlement non seulement joue plusieurs rôles, mais aussi compte au sein de son personnel des gens qui sont parmi les meilleurs et les plus brillants dans leur domaine. Je suis fière du dévouement et du dynamisme dont a fait preuve notre équipe au cours de la dernière année.

La bibliothécaire parlementaire,
Sonia L'Heureux



INFORMATION
EXPERTISE
ACCÈS
RAYONNEMENT
SOUTIEN

La Bibliothèque du Parlement n'est pas qu'un magnifique édifice. Ressource de premier plan pour le Sénat et la Chambre des communes, la Bibliothèque est une source sûre d'information, un soutien pour les parlementaires dans leurs travaux quotidiens et un interlocuteur personnel pour les visiteurs désireux d'en savoir davantage sur le patrimoine parlementaire et la démocratie canadienne.

Les rôles de la Bibliothèque sont variés, mais son but est demeuré le même tout au long de 2011-2012 : toujours fournir en temps opportun aux parlementaires et à la population qu'ils représentent ce qu'il y a de mieux en fait de services pertinents et utiles.



La bibliothèque en un coup d'œil

Qui nous sommes

Vision

Constituer pour le Parlement une source privilégiée et sûre d'information et de savoir.

Mission

La Bibliothèque contribue à la démocratie parlementaire canadienne en créant, en gérant et en diffusant une information et des connaissances sûres, pertinentes et faisant autorité pour le Parlement.

Résultat stratégique

Un Parlement informé et accessible.

La structure de la Bibliothèque

Les Présidents du Sénat et
de la Chambre des communes

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Le Comité mixte permanent
de la Bibliothèque du Parlement

Le bibliothécaire parlementaire

Le bibliothécaire parlementaire
adjoint

Le Service d'information et
de recherche parlementaires

Le directeur parlementaire
du budget

Le Service de ressources
d'information et de
documentation

Les Services d'apprentissage
et d'accès

Les Services de gestion

LES PRÉSIDENTS DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La *Loi sur le Parlement du Canada* place la Bibliothèque du Parlement sous leur autorité.

LE COMITÉ MIXTE PERMANENT DE LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Composé de sénateurs et de députés, il a pour mandat de conseiller les Présidents en ce qui concerne le fonctionnement de la Bibliothèque.

LE BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE

Assure la gestion de la Bibliothèque, a rang d'administrateur général de ministère et relève des deux Présidents.

LE BIBLIOTHÉCAIRE PARLEMENTAIRE ADJOINT

Exerce les attributions du bibliothécaire parlementaire lorsque ce poste est vacant*.

LE SERVICE D'INFORMATION ET DE RECHERCHE PARLEMENTAIRES

Fournit aux parlementaires des services de nouvelles, de référence, de recherche et d'analyse et donne suite aux demandes d'information présentées par les parlementaires et le public.

LE DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Un haut fonctionnaire de la Bibliothèque qui fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses sur la situation financière du pays, les prévisions budgétaires du gouvernement et les tendances de l'économie nationale.

LE SERVICE DE RESSOURCES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Constitue, gère et préserve les ressources et les collections de la Bibliothèque et optimise l'accès à ces ressources et collections; collige et publie de l'information historique sur le Parlement et les parlementaires.

LES SERVICES D'APPRENTISSAGE ET D'ACCÈS

Fournissent aux clients parlementaires les services d'apprentissage et de rayonnement centralisés de la Bibliothèque; favorisent, au sein de la population, une meilleure compréhension du Parlement et l'enseignement connexe au moyen de divers programmes et produits; et font office de régisseur des activités pour le poète officiel du Parlement.

LES SERVICES DE GESTION

Fournissent un appui et des services administratifs à la Bibliothèque du Parlement.

* Sonia L'Heureux a occupé le poste de bibliothécaire parlementaire adjoint de février à juin 2012, avant d'être nommée bibliothécaire parlementaire.



Ce que nous faisons

La Bibliothèque du Parlement a cinq grandes responsabilités :

- 1 fournir des services de recherche et d'analyse personnalisés aux parlementaires et à leur personnel
- 2 donner aux législateurs et aux comités l'information qui leur est nécessaire pour examiner les questions de l'heure, étudier les projets de loi et demander des comptes au gouvernement
- 3 préserver le patrimoine documentaire du Parlement et assurer l'accès à ses collections
- 4 tenir les parlementaires informés et au fait de l'actualité, et communiquer à sa clientèle des nouvelles et de l'information susceptibles de l'intéresser
- 5 aider les parlementaires à renseigner les Canadiens sur le Parlement et les questions qu'il étudie

Nos clients

- les parlementaires et leur personnel
- les comités et les associations parlementaires
- les organisations qui appuient le travail du Parlement
- la population canadienne, au nom des parlementaires



Tableau 1
Clientèle parlementaire desservie par la Bibliothèque du Parlement

Sénateurs	105
Députés	308
Total	413

Tableau 2
Comités et associations desservis par la Bibliothèque du Parlement*

Comités du Sénat	18
Comités de la Chambre des communes	27
Comités mixtes	2
<i>Total pour les comités</i>	47
Associations parlementaires	12

* Sont inclus les comités spéciaux et les sous-comités autres que ceux qui étudient le programme et la procédure.

Rétrospective de l'année

Orientation des nouveaux parlementaires

À l'ouverture de la 41^e législature le 2 juin 2011, plus du tiers des députés à la Chambre des communes étaient des nouveaux venus, et la majorité des parlementaires avaient moins de cinq ans d'expérience à titre de représentants élus.

Demandez-le à la Bibliothèque!

L'arrivée de nouveaux députés a fait augmenter le nombre de demandes de services de référence et de recherche à la Bibliothèque. Au cours des cinq mois suivant l'élection, les nouveaux parlementaires ont présenté plus de 1 600 demandes d'information à la Bibliothèque, comparativement à 800 pour la même période après les élections de 2008.

Peu de temps après l'ouverture de la session, les parlementaires ont reçu de l'information qui leur conseillait : *Demandez-le à la Bibliothèque!* Cette information leur faisait connaître les nombreuses façons dont la Bibliothèque appuie les sénateurs et les députés dans le cadre de leur travail quotidien. Conscients de l'importance du contact personnel, des employés désignés de la Bibliothèque ont offert aux parlementaires des séances d'information personnalisées et les ont renseignés sur les activités de formation prévues au calendrier.

Toutes ces activités s'inscrivaient dans la contribution de la Bibliothèque pour ce qui était d'appuyer et d'orienter les nouveaux députés à la suite des élections. La Bibliothèque s'est préparée pour la nouvelle session parlementaire en collaborant avec l'Administration de la Chambre des communes, le partenaire parlementaire responsable de l'orientation des députés après la tenue d'élections. Pour communiquer avec les parlementaires nouvellement élus et leur présenter sa gamme de services et de ressources, la Bibliothèque a mis sur pied une équipe rassemblant des employés de ses divers secteurs d'activité en vue d'élaborer et de mettre en œuvre son plan pour l'orientation des nouveaux parlementaires.

De nouvelles manières d'informer les parlementaires

La 41^e législature n'a pas seulement été marquée par l'arrivée d'un plus grand nombre de nouveaux parlementaires à Ottawa : elle a également introduit dans le milieu parlementaire une masse critique de clients très

INFORMATION

LEGISinfo, un projet collaboratif mené par les administrations du Sénat et de la Chambre des communes de concert avec la Bibliothèque du Parlement, donne un accès électronique centralisé à de l'information détaillée sur les projets de loi dont est saisi le Parlement. Afin d'améliorer la convivialité de LEGISinfo et du site Web du Parlement du Canada, la Bibliothèque a travaillé avec ses partenaires pour les mettre à jour et faciliter ainsi l'accès à l'information sur le Parlement, ses institutions, ses processus et ses activités législatives. En 2011-2012, après ces améliorations, plus de 3,5 millions de personnes ont visité LEGISinfo, qui serait, selon un sondage effectué auprès des visiteurs, la plus importante ressource d'information mise à la disposition des clients parlementaires.



au fait de la technologie. Afin de répondre à l'utilisation croissante de tablettes électroniques et d'autres appareils mobiles, la Bibliothèque a continué de réorienter ses priorités en matière de technologies de l'information (TI) vers l'utilisation de logiciels flexibles et l'élaboration efficiente d'applications.

En mars 2012, la Bibliothèque a renouvelé son protocole d'entente avec la Chambre des communes concernant la prestation de services de TI. Dans un contexte de partenariat et de gestion de portefeuille, le protocole d'entente renouvelé et un renforcement de la gouvernance permettront d'offrir des services de TI axés sur les activités pour répondre aux besoins de la Bibliothèque de manière efficiente et rapide.

Fournir de l'information, effectuer des recherches et des analyses

En 2011-2012, le personnel de la Bibliothèque a répondu à 66 694 questions de référence et demandes d'information provenant de parlementaires et d'autres clients, y compris le public. La réponse aux demandes d'information pouvait consister, entre autres choses, à fournir des renseignements de base, à vérifier des faits, à effectuer des recherches de renseignements personnalisés ou à fournir des copies d'articles d'actualité, de publications officielles ou d'autres documents.

Les économistes, avocats, bibliothécaires, scientifiques et spécialistes de la politique et des politiques sociales de la Bibliothèque ont répondu à 4 609 demandes de recherche personnalisée de la part de parlementaires et de leur personnel : séances d'information confidentielles sur des questions relatives aux politiques, recherches pour la rédaction de discours, analyses de statistiques pour appuyer les audiences des comités et recherches d'informations sur des questions touchant les circonscriptions.

En tout, les parlementaires, leur personnel et les autres clients – y compris les représentants de la tribune de la presse, les hauts fonctionnaires et les employés du Sénat, de la Chambre des communes et de la Bibliothèque – ont effectué 9 501 visites en personne dans les succursales de la Bibliothèque de la Cité parlementaire.

Soutenir les comités et les associations parlementaires

Pour donner aux parlementaires un aperçu des questions susceptibles de se présenter au cours de la nouvelle législature, la Bibliothèque a publié *Enjeux courants et émergents*, une anthologie spéciale de 27 courtes analyses sur des questions comme l'éthique, les affaires sociales, la justice et les droits de la personne, les dépenses publiques, la dette et la fiscalité, les affaires internationales, le commerce et l'investissement, le monde numérique, l'énergie et l'environnement.

Tableau 3

Demandes de recherche, de services de référence et d'information reçues en 2011-2012*

Demandeurs	Demandes de recherche	Demandes de services de référence et d'information
Sénateurs	254	134
Comités sénatoriaux	520	112
Députés	1 545	1 405
Comités de la Chambre des communes	832	358
Comités mixtes	637	6
Associations et délégations	361	213
Bureaux de sénateur	-	2 087
Bureaux de député	-	10 435
Employés du Sénat	-	829
Employés de la Chambre des communes	-	2 067
Employés de la Bibliothèque du Parlement	-	6 280
Bureau du Premier ministre / Bureau du Conseil privé	-	154
Hauts fonctionnaires du Parlement	-	76
Tribune de la presse	-	1 325
Ambassades	-	11
Organismes gouvernementaux	-	919
Bibliothèques	-	484
Public	-	39 666
Autres	460	133
Total	4 609	66 694

* Les séances d'information en personne, les notes de recherche, les brefs documents d'information et les études de fond sont offerts à la demande des parlementaires et des comités, associations et délégations parlementaires. Le terme « haut fonctionnaire du Parlement » signifie, entre autres, le vérificateur général, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, et le commissaire à la protection de la vie privée. Les « autres » clients comprennent, par exemple, le Bureau de la traduction, le Centre parlementaire, des organisations internationales, la Cour fédérale du Canada, d'anciens parlementaires et d'autres clients autorisés.

EXPERTISE

Le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Parlement, de façon indépendante, des analyses sur la situation financière du pays et les tendances de l'économie nationale. Pour répondre plus efficacement aux demandes des parlementaires et améliorer l'accès de ces derniers aux prévisions des dépenses publiques, le DPB a mis sur pied sa Base de données de suivi intégré l'année dernière. La base de données assure aux législateurs un accès direct aux résultats trimestriels de tous les crédits figurant dans le Budget des dépenses du gouvernement. Au moyen de l'analyse des écarts, elle aide aussi les parlementaires à déterminer les secteurs de dépenses qui pourraient nécessiter un examen plus approfondi.



La Bibliothèque a prêté main-forte à 47 comités permanents au cours des sessions parlementaires en préparant chaque semaine les notes d'information et les analyses nécessaires à leur étude des questions législatives et budgétaires. Les analystes de la Bibliothèque ont également secondé les comités permanents en rédigeant des rapports sous la supervision des présidents et des membres de ces comités. Plus de la moitié du travail des analystes avait pour objet de soutenir les comités parlementaires.

La Bibliothèque a également produit 636 documents pour le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation et a publié 39 résumés de projets de loi émanant du gouvernement.

En collaboration avec la Direction des affaires internationales et interparlementaires, l'équivalent de cinq employés à temps plein de la Bibliothèque ont appuyé les travaux et les activités de 12 associations parlementaires en produisant des notes d'information, des profils de pays, des notes d'allocution et d'autres documents d'information.

En partenariat avec les administrations du Sénat et de la Chambre des communes, la Bibliothèque a également fourni aux délégations internationales de l'information sur les programmes et les services qui appuient les travaux du Parlement canadien, notamment à des délégations du Bangladesh, du Kenya, du Pakistan, de l'Écosse et des États-Unis. En outre, des représentants de la Bibliothèque ont effectué des présentations et partagé leur expertise au cours des séances du Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires en mai, en octobre et en mars.

Améliorer l'accès aux collections parlementaires

La Bibliothèque reconnaît que, pour préserver ses collections et les rendre plus facilement accessibles aux parlementaires et aux Canadiens, il lui faut se concentrer sur la préservation des documents numériques et imprimés. La structure et les activités de la Division de la gestion du savoir et de la préservation ont été modifiées en 2011-2012 pour que de nouvelles compétences et responsabilités, notamment en matière de préservation des collections numériques, puissent être incorporées à nos processus pendant qu'a lieu l'élaboration d'une stratégie de préservation des documents numériques.

Au cours de l'année, plus de 65 % des documents ajoutés au catalogue de la Bibliothèque étaient disponibles en format électronique – soit plus de 9 000 nouveaux documents numériques. Il s'agit, entre autres, de documents électroniques achetés, de ressources tirées du Web telles que des publications gouvernementales, de publications en série, d'articles de *Radar* sur les nouveautés dans les périodiques et dans la collection de la

Bibliothèque, de documents des collections de la Bibliothèque numérisés en réponse à des demandes et de documents parlementaires de la Chambre des communes que l'on continue de numériser.

En outre, l'atelier de reliure de la Bibliothèque a créé 3 345 volumes reliés des débats, des journaux et d'autres documents parlementaires et a préservé plus de 200 documents du fonds de la Bibliothèque qui conservent leur importance, y compris plusieurs cartes uniques. Une entente de collaboration a été conclue en vue de relier certaines publications clés du Sénat en échange d'exemplaires que l'on ajoutera aux collections; il s'agit d'une entente similaire à celle conclue avec l'Administration de la Chambre des communes.

La valeur artistique du travail de l'atelier de reliure a été soulignée au début de l'année 2012 lorsqu'on a demandé à l'atelier de préparer deux livres de signatures en l'honneur du jubilé de diamant de Sa Majesté la Reine Elizabeth II. Ces livres renferment les signatures des sénateurs et des députés et ils ont été présentés à la Reine par les Présidents des deux Chambres en février.

ACCÈS

La Chambre des communes n'a conservé aucun enregistrement officiel des débats qu'elle a tenus au cours des premières années de la Confédération jusqu'en 1875. Les discours prononcés à la Chambre faisaient l'objet de reportages dans les principaux journaux, et les bibliothécaires du Parlement découpaient ces articles pour les conserver dans des albums. Aujourd'hui, dans le cadre du projet de numérisation des débats des premières années, des historiens, des éditeurs spécialisés, des traducteurs et des indexeurs reconstruisent avec beaucoup de patience et de soin ces débats d'après les documents de l'époque pour ainsi combler un vide non négligeable dans les documents parlementaires du Canada. En 2011-2012, la Bibliothèque a souligné la publication des débats reconstitués de la Chambre des communes de 1871, et a terminé et publié la traduction des débats du Sénat de 1874. Ce projet s'inscrit dans une plus vaste initiative consistant à préserver et à numériser les documents patrimoniaux du Parlement et à les rendre plus facilement accessibles.

Tenir les parlementaires au fait de l'actualité

La Bibliothèque met à la disposition des parlementaires et d'autres intéressés une multitude d'outils leur permettant de rester à la fine pointe de l'information sur les dossiers de l'heure. L'année dernière, plus de 12 000 utilisateurs ont fait appel à InfoMedia, un service donnant accès à des articles de presse dans leur intégralité à partir d'appareils portables et permettant de recevoir des alertes électroniques de plus de 70 services d'information canadiens et internationaux en langues française et anglaise. Les utilisateurs de ce service, au nombre de plus de 600, ont reçu au total 1 931 alertes en 2011-2012.

Le nombre de téléchargements de *Quorum*, le recueil quotidien de coupures de presse de la Bibliothèque sur les questions de l'heure tirées de journaux canadiens, a continué de grimper. L'année dernière, 172 numéros ont été diffusés. La version électronique a été téléchargée plus de 10 000 fois par plus de 7 000 utilisateurs. On a distribué jusqu'à 1 152 exemplaires imprimés chaque jour au cours des sessions parlementaires.

La Bibliothèque a offert à sa clientèle parlementaire 34 colloques et séances d'information allant de discussions de groupe sur des questions de politique publique à des présentations sur les outils et les services offerts à ses clients pour faciliter leur travail. Une nouveauté en 2011-2012 a été une série de courtes séances de perfectionnement professionnel axées sur des compétences clés comme la négociation, la médiation, la rédaction de discours ainsi que la planification stratégique et la planification des communications, toutes adaptées au contexte parlementaire.

AUTRES RESSOURCES D'INFORMATION DE LA BIBLIOTHÈQUE EN 2011-2012

Radar : La Bibliothèque a publié 26 numéros de son journal *Radar*, qui signale les nouveautés dans les périodiques et dans sa collection. Elle a reçu 2 713 demandes – pour la plupart, d'analystes de la Bibliothèque et de bureaux de parlementaires – d'articles mentionnés dans *Radar*.

Sujets courants : La Bibliothèque a ajouté 240 liens à sa liste électronique de documents et de rapports d'actualité susceptibles d'intéresser les parlementaires et leur personnel.

Notes de la Colline : La Bibliothèque a publié 26 numéros de ces brefs aperçus de divers enjeux courants et émergents destinés aux parlementaires.

Études générales et *En bref* : L'an dernier, la Bibliothèque a publié 54 études approfondies sur des questions de politique et courts exposés sur des questions de l'heure.

RAYONNEMENT

Chaque été, des étudiants universitaires de tout le Canada sont embauchés à titre de guides chargés d'accueillir les visiteurs au Parlement et de leur présenter l'histoire du Canada et de son Parlement, de leur décrire le processus parlementaire et de les renseigner sur l'art et l'architecture des édifices du Parlement. Grâce à l'augmentation des mesures de promotion telles que les pages Web Connexion jeunesse et Possibilités pour les jeunes, la Bibliothèque a reçu le nombre record de 450 demandes pour le programme d'emploi d'été 2012.



Le nombre de colloques et le nombre moyen de participants ont tous deux augmenté l'an dernier, en partie grâce à de nouvelles approches organisationnelles, aux commentaires clairs des participants, qui ont fait valoir que le courriel était leur moyen de communication préféré, et à la facilité de l'inscription.

Au cours de la dernière année, la Bibliothèque a également tenu 31 séances dans le cadre de sa série *Faim penseur*, une initiative de perfectionnement professionnel menée par les employés afin d'encourager les spécialistes de la Bibliothèque à partager leurs connaissances ou les résultats de leurs recherches avec leurs collègues dans une ambiance décontractée.

Informers les Canadiens au sujet du Parlement

Les services aux visiteurs et les activités de rayonnement de la Bibliothèque continuent d'aider les sénateurs et les députés à informer ceux qu'ils représentent et le public sur le Parlement du Canada. Les guides du Parlement ont accueilli quelque 352 000 visiteurs au cours de l'année, dont plus de 61 000 élèves et enseignants. Des 5 700 cartes de commentaires remplies par les visiteurs, 81 % étaient positives. L'achalandage a quelque peu diminué au cours de la dernière décennie en raison du resserrement des mesures de sécurité et des travaux de construction liés au plan et à la vision à long terme pour la Cité parlementaire.

En novembre 2011 a eu lieu la 15^e séance annuelle du Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne, un stage de perfectionnement professionnel intensif qui a permis à 85 enseignants exceptionnels des quatre coins du pays de se rassembler à Ottawa pour mieux connaître les rouages du Parlement. Parmi les faits saillants du programme, on note une discussion sur l'avenir de l'éducation et de l'enseignement au Canada qui a eu lieu chez Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada. D'après un sondage, 97 % des participants se sont dits satisfaits des activités de perfectionnement professionnel, et le nombre de demandes de participation au programme a augmenté de 7 % comparativement à l'année précédente en raison de la plus grande promotion effectuée au moyen des ressources éducatives de la Bibliothèque et par les anciens du programme. L'Association canadienne des ex-parlementaires et la Churchill Society for the Advancement of Parliamentary Democracy ont généreusement offert des bourses aux participants admissibles.

La base de données PARLINFO de la Bibliothèque, qui est accessible au public et contient de l'information sur le Parlement de 1867 à nos jours, a été consultée plus de 6,5 millions de fois au cours de l'année. (Plus d'un million de ces visites ont eu lieu en mai 2011, après la tenue des élections fédérales.)

L'*Historique des circonscriptions électorales fédérales*, un ensemble important de données que la Bibliothèque a fourni à l'initiative « Données ouvertes » du gouvernement du Canada, a été téléchargé plus de 200 fois entre sa création en décembre 2011 et le 31 mars 2012.

La Bibliothèque a lancé *Une histoire à découvrir : Les Canadiens et leur système de gouvernement*, un site interactif qui utilise images, vidéos, casse-têtes et questionnaires pour expliquer le fonctionnement du régime politique canadien. Le contenu du site est basé sur le livre du regretté sénateur Eugene Forsey, *Les Canadiens et leur système de gouvernement*, maintenant à sa huitième édition.

Faire le point...

À l'instar des autres administrations publiques fédérales, la Bibliothèque a entrepris, l'année dernière, un examen stratégique de ses activités, afin d'être mieux en mesure de répondre à la demande d'information dans un monde de plus en plus axé sur le numérique tout en tenant compte des réalités financières.

...sur les besoins de la clientèle

Les activités de sensibilisation et d'orientation après les élections ciblaient les nouveaux parlementaires et leur personnel et elles nous ont permis de tisser des liens avec nos clients et de mieux comprendre leurs besoins. En

POINTS SAILLANTS DE 2011-2012

- Une exposition temporaire dans l'édifice principal de la Bibliothèque a souligné le 70^e anniversaire du discours électrisant de Sir Winston Churchill communément surnommé « Quel poulet! Quel cou! », livré lors d'une séance conjointe du Parlement du Canada en 1941. L'exposition comprenait des pages choisies du discours, prêtées par le Churchill Archives Centre de l'Université de Cambridge, de même que des enregistrements audio et vidéo et un exemplaire signé de la célèbre photo de Churchill prise par Yousuf Karsh.
- L'exposition *Les Jeux : un moment de fierté* comprenait une paire de flambeaux et deux séries de médailles remis à la population canadienne pour célébrer le succès des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Vancouver en 2010.
- Des documents de la collection de la Bibliothèque ont été utilisés pour mettre sur pied une rétrospective des visites de la Reine Elizabeth II au Canada, et ce, en célébration de son jubilé de diamant.

guise de complément, Nanos Research a effectué une étude à l'hiver 2012 afin d'évaluer nos produits et de déterminer les besoins. Il faut signaler en particulier deux conclusions de cette étude, à savoir que de nombreux parlementaires ne connaissent pas toute la gamme de produits et de services que leur offre la Bibliothèque, et que les clients parlementaires préfèrent de plus en plus prendre connaissance de l'information et des nouvelles au moyen de leurs appareils portables.

...sur les coûts

L'année dernière, afin de maîtriser les coûts, la Bibliothèque a appliqué des lignes directrices mises à jour pour développer ses collections de recherche, c'est-à-dire privilégier la consultation de sources électroniques, réduire le nombre d'exemplaires imprimés et resserrer davantage le choix des sujets. Les frais d'abonnement représentent environ 40 % du budget des collections de la Bibliothèque et les coûts associés à ces importantes ressources augmentent de plus de 5 % par an. En plus d'appliquer les lignes directrices mises à jour, la Bibliothèque a assujéti chaque renouvellement d'abonnement à un examen rigoureux, notamment en consultant des spécialistes des domaines visés, pour déterminer la pertinence des titres dans ses collections.

...sur nos réussites

La Bibliothèque a souligné les réalisations de ses employés l'année dernière dans le cadre de son programme annuel des prix et de la reconnaissance. Lors d'une cérémonie en juin 2011, elle a salué la contribution notable de 15 employés sur divers plans, tels que le travail d'équipe exemplaire, l'innovation, l'excellence en gestion et l'excellence du travail.

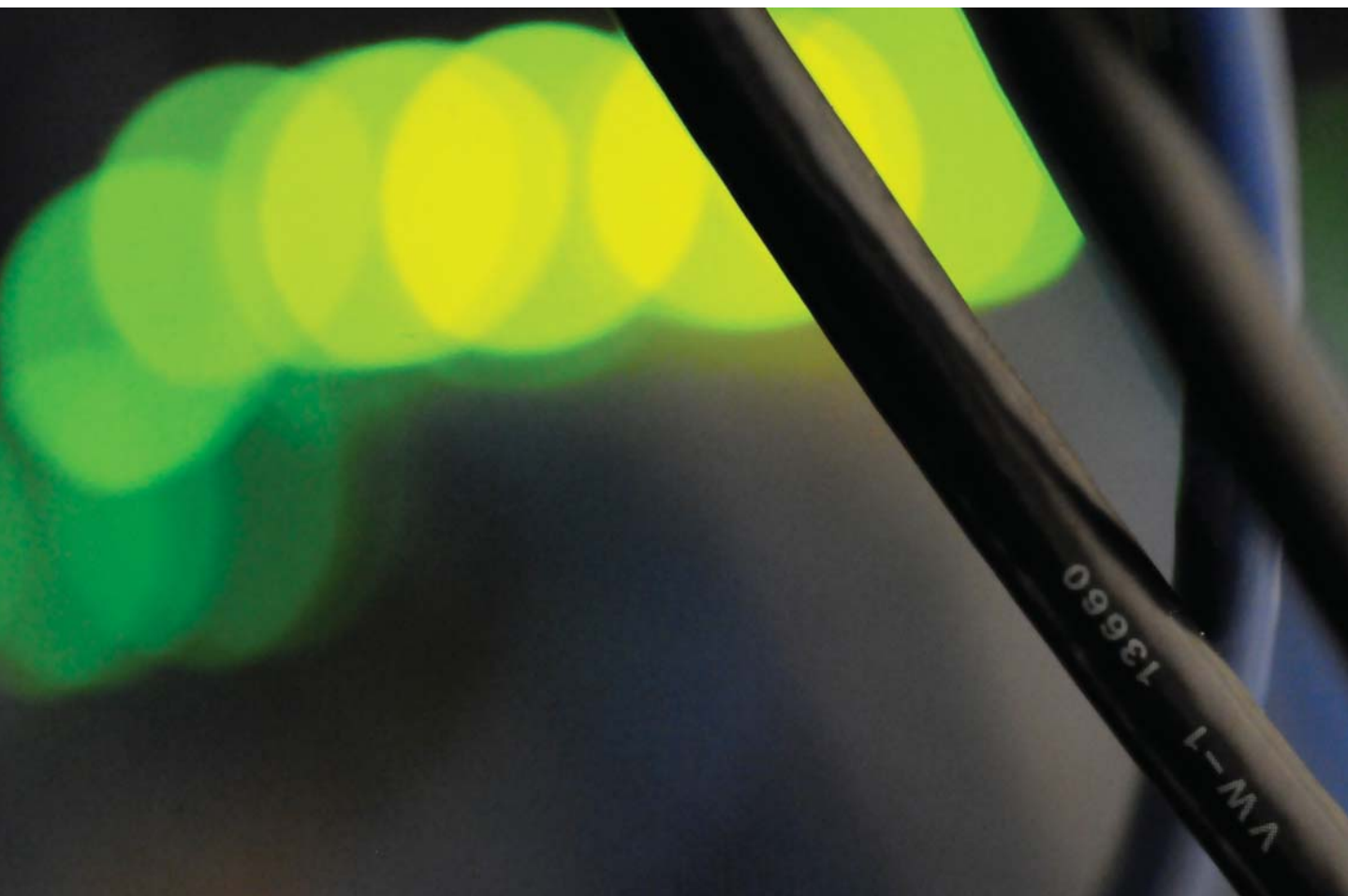
...sur notre talent et notre avenir

Vu l'incidence des départs à la retraite et des tendances démographiques sur son personnel, la Bibliothèque reconnaît la nécessité de faciliter le transfert des connaissances et d'offrir à ses employés des occasions de perfectionnement professionnel. En 2008, 40 % des employés avaient moins de cinq ans d'expérience au sein de l'organisation. En 2011, cette proportion a atteint 51 %.

Pour former et retenir leur personnel, la Bibliothèque et quatre autres organismes fédéraux ont pris part à une initiative à frais partagés de groupes d'apprentissage par l'action destinée à des cadres intermédiaires. En outre, la Bibliothèque a continué d'établir des profils de compétences pour les postes qui ne sont pas de gestion. Leur mise en œuvre devrait être terminée en 2012. La formation concernant les rencontres sur les évaluations de rendement s'est poursuivie dans le cadre d'un projet pilote.

SOUTIEN

La Bibliothèque a continué d'élargir son utilisation du Système de gestion des documents et des dossiers électroniques (SGDDE), en simplifiant les processus internes et en l'intégrant à d'autres outils de la Bibliothèque. Le traitement, le suivi et les délais d'exécution des demandes des clients parlementaires, des publications et des rapports de comités ont été améliorés. Le nouveau système a de meilleures capacités de recherche et de suivi, ce qui facilite l'interaction entre les employés et les clients. La conformité aux politiques et l'efficacité des systèmes de gestion des documents imprimés et électroniques ont également fait l'objet d'améliorations.



Priorités stratégiques et principales réalisations

La Bibliothèque s'est fixé deux priorités dans son *Aperçu stratégique 2010-2015* :

- 1 relier le Parlement, les gens et l'information
- 2 investir dans son personnel et son infrastructure

Un certain nombre de grandes initiatives relatives à ces priorités et énumérées dans le *Plan d'activités et de dépenses 2011-2012* de la Bibliothèque ont été mises en œuvre l'an dernier, ce qui a permis de renforcer la capacité d'innovation de la Bibliothèque et de poursuivre l'amélioration de ses services.

Priorité stratégique n° 1 Relier le Parlement, les gens et l'information

APPORTER UNE EXPERTISE DANS LE CONTEXTE DU NUMÉRIQUE

Faciliter l'accès aux produits et services

Pour mieux comprendre la manière dont les clients utilisent ses produits et services dans l'environnement numérique, la Bibliothèque a consulté son personnel, ses clients parlementaires et le public au sujet de leur utilisation des outils numériques qu'elle offre et de l'expérience qu'ils en ont eue. Les commentaires reçus serviront à orienter l'évolution de la présence de la Bibliothèque sur le Web et l'élaboration des produits qu'elle y propose. La Bibliothèque a commencé à introduire sa nouvelle image de marque numérique au cours de l'année pour offrir à ses clients une expérience en ligne plus professionnelle, plus structurée et plus uniforme.

Système intégré de gestion de bibliothèque

La Bibliothèque a mis à jour son système intégré de gestion pour permettre le regroupement de toutes ses collections dans une seule base de données consultable. Il sera donc possible d'effectuer des recherches dans l'ensemble des documents que possède la Bibliothèque à partir d'une seule interface conviviale. En 2011-2012, la Bibliothèque a amélioré sa prestation de services en abandonnant les notes imprimées au profit des courriels pour communiquer avec les clients et récupérer les documents empruntés. Elle a également commencé à modifier les descriptions de documents afin de les uniformiser et de respecter les

normes internationales. Afin d'assurer la compatibilité avec la technologie utilisée à la Chambre des communes et de pouvoir compter sur l'aide d'un plus grand nombre de spécialistes, la Bibliothèque a fait migrer ses serveurs de la plateforme Oracle à Microsoft SQL.

Formation en gestion de documents

La Bibliothèque a lancé un programme de formation et de sensibilisation concernant la gestion de documents pour appuyer la mise en œuvre par le personnel d'une approche améliorée en ce domaine dans le but de faciliter l'accès à l'information pour les usagers internes. Tous les gestionnaires ont reçu de la formation sur les principes de gestion des documents et les dispositions de la politique de la Bibliothèque à cet égard. On a nommé, dans chaque secteur de service, un gardien des dossiers, qui a reçu une formation plus approfondie sur la politique et sur les responsabilités qui lui incombent relativement à sa mise en œuvre.

Améliorer les recherches grâce à un nouvel outil de taxinomie

En 2011-2012, la Bibliothèque a terminé la mise en œuvre d'une taxinomie par domaine dans plusieurs systèmes, notamment le système de suivi des demandes des clients, le système de gestion électronique des documents et des dossiers et le catalogue. L'outil de navigation convivial qui l'accompagne améliore la classification des ressources d'information et favorise le recours accru à la taxinomie par domaine. La Bibliothèque a rédigé des documents institutionnels, offert de la formation et défini des indicateurs de rendement et des statistiques. La taxinomie permettra aux utilisateurs d'effectuer des recherches transversales dans différentes sources, d'établir des alertes de services personnalisées sur des sujets donnés, de repérer facilement des spécialistes et de transmettre les questions de références aux spécialistes les plus susceptibles de pouvoir y répondre.

FACILITER L'ACCÈS AU PARLEMENT ET À L'INFORMATION PARLEMENTAIRE

Numériser les ressources

Les initiatives de numérisation se sont poursuivies au cours de l'année 2011-2012. Les documents parlementaires présentés chaque jour à la Chambre des communes ont été numérisés et mis à la disposition de nos clients par l'entremise du catalogue, habituellement le jour même de leur présentation. Au total, 484 documents parlementaires ont été numérisés, dont 173 dans le cadre d'un projet rétrospectif visant à faire remonter la numérisation de la série jusqu'au début de la 40^e législature. Nous avons également numérisé certains discours de premiers ministres ainsi que l'ensemble des rapports annuels de la Bibliothèque.

Dans le cadre d'un projet conjoint entre la Bibliothèque et Archives Canada, nous avons numérisé des images de documents rassemblant près de 100 ans de débats au Sénat et à la Chambre des communes. Le post-traitement de ces documents est entamé, et nous prévoyons que le public pourra effectuer des recherches dans certaines parties de ces documents en 2012-2013.

La stratégie de numérisation de la Bibliothèque a été élargie pour tenir compte du besoin d'éléments d'infrastructure technique pour assurer le stockage et la conservation des collections numériques en pleine croissance et garantir l'accès à ces collections, qui sont acquises en version électronique ou numérisées à partir des versions originales imprimées. La Bibliothèque élabore actuellement une stratégie de conservation des documents numériques afin de préserver l'intégrité et l'accessibilité du contenu numérique dans l'avenir.

Conserver l'information parlementaire et les biens patrimoniaux

Les débats de la Chambre des communes de 1871 ont été publiés en ligne en 2011-2012, ainsi que la version française des débats du Sénat de 1874, ce qui a permis de combler un peu plus les lacunes présentées par les premiers documents du Parlement.

La Bibliothèque a élaboré une stratégie de gestion des biens patrimoniaux qui sera mise en œuvre en 2012-2013 et a confirmé une entente de collaboration avec la Chambre des communes en ce qui concerne l'entreposage et la conservation de meubles patrimoniaux qui se trouvaient auparavant dans l'édifice principal de la Bibliothèque.

La Bibliothèque a également mis à jour son programme de gestion des urgences pour la documentation et a donné au personnel, en partenariat avec l'Institut canadien de conservation, une formation spécialisée. Cette formation a contribué à accroître les connaissances et la confiance du personnel pour ce qui est de réagir aux urgences relatives aux collections, par exemple les inondations et les infestations de moisissures. Elle a aussi mené à l'élaboration d'un guide d'intervention qui précise quels employés doivent répondre aux urgences afin de contenir les dommages à la documentation et de restaurer les articles le plus rapidement possible.

Promouvoir la culture de l'information

À l'aide d'un compte YouTube et de la technologie publique du Web 2.0, la Bibliothèque a créé plusieurs tutoriels, notamment trois pour aider les clients parlementaires à accéder aux services en ligne de la Bibliothèque à partir de leur appareil portable. Ces tutoriels ont été visionnés une centaine de fois au cours des cinq mois suivant leur publication. La



Bibliothèque examinera la possibilité d'offrir de la formation en ligne en 2012-2013, et d'autres tutoriels pourraient être produits en fonction des demandes des clients.

Des séances de formation personnalisée individuelles et de groupe visant à renseigner les clients sur les collections et les services de la Bibliothèque ont été offertes à 294 personnes, et 91 séances ont été livrées à distance. Vingt et un cours ont été donnés sur l'utilisation optimale de PARLCAT, le catalogue en ligne de la Bibliothèque.

Rejoindre les jeunes

Dans le cadre des efforts déployés pour attirer les jeunes et encourager la participation active des citoyens, la Bibliothèque a élaboré une nouvelle page Web *Connexion Jeunesse*, qui donne accès en un coup d'œil aux occasions d'emploi au Parlement pour les jeunes, à des ressources Web interactives, à de l'information en direct, à des photos et à de l'information pour des projets scolaires.

Exercer un leadership international

Des représentants du Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB) ont participé à des forums canadiens et internationaux tenus par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), l'Institut de la gestion financière du Canada, la Banque mondiale, la Conférence des associations de la défense, le Centre parlementaire, le Fonds monétaire international, Canada 2020, la Canadian Association for Business Economics et un grand nombre d'universités et de groupes d'experts. Ces organisations ont également constitué pour le Bureau du DPB un moyen utile d'établir des collaborations de recherche qui profiteront aux parlementaires.

Le Global Legal Information Network (GLIN) est une base de données internationale comprenant les versions officielles de lois, de règlements, de décisions juridiques et d'autres documents législatifs. En 2011-2012, l'équipe du GLIN de la Bibliothèque a reçu un prix soulignant sa grande contribution à la base de données.

Les cadres de la Bibliothèque ont participé activement au congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA) en faisant des présentations aux ateliers ou à titre de facilitateurs. Sonia L'Heureux, bibliothécaire parlementaire, est membre de la section Bibliothèques et services de recherche parlementaires, et Lynn Brodie, directeur général du Service de ressources d'information et de documentation, est membre de la section Préservation et conservation. Le fait d'être membre de l'IFLA ouvre l'accès à un réseau d'institutions semblables avec lesquelles nous mettons en commun des pratiques exemplaires et nous planifions les occasions de mieux répondre aux besoins de connaissances en évolution des parlementaires.

Le Centre européen de recherche et de documentation parlementaires (CERDP) facilite l'échange d'informations entre les services de recherche parlementaires des parlements qui en sont membres et les observateurs à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Le Parlement canadien a statut d'observateur auprès du CERDP. En 2011-2012, la Bibliothèque du Parlement a donné suite à 112 demandes de recherche provenant des membres du CERDP et elle a reçu 37 réponses à une demande d'information visant à appuyer ses tentatives de déterminer d'éventuels secteurs de la gestion de ses opérations qui se prêteraient à des gains d'efficacité.

OPTIMISER L'EFFICACITÉ DE NOS SERVICES DE BASE

Le DPB a continué de resserrer ses liens avec les parlementaires et les comités. Malgré la réduction du nombre de comparutions devant les comités, le nombre de consultations individuelles et en groupe avec les parlementaires des partis du gouvernement et de l'opposition et leur personnel a continué d'augmenter.

Tout au long du ralentissement économique et des débuts de la reprise, le travail du DPB a appuyé les débats et travaux des parlementaires sur l'économie et les finances publiques. Conformément à son mandat légal, le DPB a continué de publier des rapports sur l'état des finances du Canada, les tendances de l'économie nationale et l'analyse des coûts associés aux politiques.

Parmi les rapports présentés par le DPB en 2011-2012, nous comptons les *Perspectives économiques et financières* et les témoignages connexes; une analyse de suivi et des témoignages sur l'avion d'attaque interarmées F-35; un nouveau *Suivi des dépenses* trimestriel; deux rapports sur la viabilité budgétaire, notamment après la modification du Transfert canadien en matière de santé; *Les dépenses fiscales fédérales : utilisation, rapports et examen*; les *Rapports financiers périodiques*, rédigés en collaboration avec l'OCDE; un rapport sur le solde budgétaire structurel du gouvernement; et un rapport sur l'incidence fiscale du régime d'emprisonnement avec sursis (projet de loi omnibus sur le crime). Le DPB a continué de verser sa série de rapports *Perspectives économiques et financières*, ses analyses des budgets, ses estimations des coûts associés aux projets de loi d'initiative parlementaire, et ses mises à jour trimestrielles dans la base de données de suivi intégré.

Priorité stratégique n° 2 Investir dans le personnel et l'infrastructure

METTRE EN VALEUR NOS GENS

Embauche et rétention du personnel

Conformément à sa stratégie de gestion des ressources humaines relative au recrutement, à la rétention et au perfectionnement du personnel, la Bibliothèque a mis à jour son programme d'orientation des nouveaux employés au cours de l'exercice 2011-2012 et a commencé la mise en œuvre d'un nouveau cadre de gestion du rendement à l'échelle de l'organisme. Elle a également mis en ligne un portail sur le mieux-être pour donner à ses employés un accès facile à de l'information sur les produits et les services qui favorisent l'établissement d'un milieu de travail sain, diversifié et empreint de respect.

La Bibliothèque a retenu les services d'un tiers pour la tenue d'entretiens de fin d'emploi afin de consigner les commentaires des employés qui ont quitté l'organisme au sujet de leur expérience à la Bibliothèque. Quatre-vingts pour cent des personnes invitées à participer aux entrevues ont accepté. Selon les réponses obtenues, la reconnaissance et le perfectionnement professionnel étaient des points à améliorer, ce qui a entraîné l'élaboration de nouveaux programmes. La plupart des personnes

interrogées ont affirmé avoir eu une expérience de travail positive, et les départs étaient habituellement causés par des occasions d'emplois à l'extérieur de la Bibliothèque (37,5 %) ou la retraite (25 %).

Profils de compétences

La Bibliothèque a continué d'établir les profils de compétences de tous les postes et de les mettre en œuvre. Le profil existant pour les postes de gestionnaires a été intégré aux processus de recrutement de la Bibliothèque. Les profils de compétences des postes autres que ceux de gestion ont été établis au moyen d'une approche fortement axée sur la consultation de façon à ce que les compétences recensées reflètent la culture organisationnelle propre à la Bibliothèque.

Prévention du harcèlement

Pour appuyer sa *Politique sur la prévention et le règlement du harcèlement en milieu de travail*, la Bibliothèque a tenu une série de séances d'information obligatoires pour les gestionnaires et les employés. Les séances étaient axées sur la sensibilisation, sur les rôles et les responsabilités qui contribuent à favoriser un milieu de travail empreint de respect et sans harcèlement, et sur la politique et les processus internes de résolution de conflits. Ces séances d'information seront offertes systématiquement aux nouveaux employés.

Promouvoir la diversité

La Bibliothèque a fait parvenir à tous ses employés un questionnaire confidentiel à participation volontaire pour avoir une meilleure idée de la composition de son personnel. Elle a demandé aux employés d'indiquer, sur une base volontaire, s'ils faisaient partie d'un des quatre groupes désignés, à savoir les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles, ou de tout autre groupe. Soixante-dix-huit pour cent des employés ont répondu au questionnaire, et les résultats confidentiels permettront à la Bibliothèque de faire en sorte que ses politiques de recrutement tiennent bien compte de la diversité de la population canadienne et d'incorporer les objectifs en matière d'équité et de diversité dans son cadre stratégique relatif aux ressources humaines.

RENFORCER NOTRE GESTION

Investir dans l'infrastructure

Pour s'assurer de posséder les outils et l'information nécessaires à une gestion efficace, la Bibliothèque a mis à jour ses systèmes financiers électroniques et a produit un guide sur les services financiers et le traitement des questions financières, destiné aux administrateurs et aux gestionnaires. L'an dernier, la Bibliothèque a examiné des façons de

réduire les coûts et d'utiliser plus efficacement ses ressources. Un examen exhaustif de ses pratiques et opérations a donné lieu à des modifications qui ont accru l'efficacité grâce à une meilleure utilisation de l'espace et à la négociation d'ententes sur les installations.

Examen de la politique institutionnelle

La Bibliothèque a revu un certain nombre de ses politiques financières pour renforcer son cadre stratégique et améliorer ses pratiques de gestion des ressources. Elle a élaboré un certain nombre de politiques en matière de ressources humaines afin d'améliorer l'efficacité et la transparence des processus connexes. La mise en œuvre de certaines politiques s'est accompagnée de formation pour que les employés aient les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires pour s'acquitter efficacement de leurs fonctions.

AMÉLIORER NOTRE CAPACITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DE L'INFORMATION PARLEMENTAIRE ET DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Gouvernance en matière de GI/TI

En mars 2012, la Bibliothèque a renouvelé son protocole d'entente avec l'Administration de la Chambre des communes concernant la prestation de services en matière de technologies de l'information (TI). La gestion de l'information (GI) est un élément central du mandat de la Bibliothèque, et les TI sont essentielles à la capacité qu'a la Bibliothèque de suivre l'évolution rapide de l'environnement opérationnel du Parlement. La nouvelle entente a permis d'améliorer l'approche adoptée en matière de gouvernance et de reconnaître les besoins particuliers et spécifiques de la Bibliothèque en matière de GI.

Plan stratégique en matière de GI/TI

Une série d'ateliers avec la haute direction et les autres gestionnaires a permis de dégager une vision générale en matière de GI/TI ainsi que des stratégies et des objectifs clés. En mars 2012, la Bibliothèque a mis la dernière main à son plan stratégique en matière de GI/TI basé sur un modèle de gestion de portefeuille, pour gérer et contrôler les projets conformément aux objectifs opérationnels stratégiques. Un plan opérationnel pluriannuel a également été établi pour orienter les activités à venir.

Comité de gestion de l'information parlementaire (CGIP)

La Bibliothèque a été un membre actif du CGIP aux côtés de ses partenaires, soit les administrations du Sénat et de la Chambre des communes. Le CGIP analyse, coordonne et oriente les efforts que déploie le Parlement pour améliorer la gestion et la communication de l'information parlementaire. Il favorise également la communication de

priorités et d'initiatives relatives à l'information parlementaire entre les trois partenaires et encourage les trois organismes à harmoniser leurs projets et services de gestion de l'information parlementaire en vue d'une orientation stratégique commune. Parmi les réalisations du comité en 2011-2012, on compte un plan stratégique et un cadre de gouvernance, un sondage en ligne et la consultation d'utilisateurs concernant le site Web et le lancement du nouveau portail de LEGISinfo, ainsi qu'un rapport sur les médias sociaux.



Équipe de direction

Le Comité exécutif de la Bibliothèque exerce un leadership au sein de l'organisation et il est le groupe supérieur de consultation et de planification de la bibliothécaire parlementaire.



Debout de gauche à droite : Jean-Denis Fréchette, directeur général par intérim du Service d'information et de recherche parlementaires; Dianne Brydon, directeur général des Services d'apprentissage et d'accès; Lynn Brodie, directeur général du Service de ressources d'information et de documentation; Lynn Potter, directeur général des Services de gestion; Kevin Page, directeur parlementaire du budget; et assise : Sonia L'Heureux, bibliothécaire parlementaire.

Finances

Le tableau ci-dessous présente le budget de la Bibliothèque du Parlement pour l'exercice 2011-2012. Les dépenses pour cet exercice se sont élevées à 41,31 millions de dollars, ce qui représente une diminution par rapport aux 41,92 millions de dollars de l'exercice 2010-2011.

Tableau 4
Budget de l'exercice 2011-2012

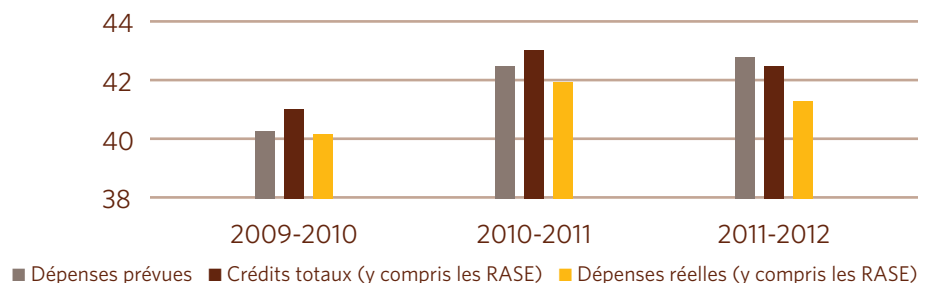
Dépenses	Dépenses prévues	Crédits autorisés	Dépenses réelles
	\$	\$	\$
Salaires et traitements*	34 427 680	34 113 897	34 458 543
Activités	8 320 080	8 320 080	6 849 061
Total	42 747 760	42 433 977	41 307 604
ETP**	355	355	342

* Comprend les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés (RASE).

** Équivalent temps plein.

La figure suivante illustre l'évolution des dépenses prévues, des crédits totaux et des dépenses réelles de la Bibliothèque de 2009-2010 à 2011-2012. Les dépenses prévues pour 2011-2012 s'élevaient à 42,75 millions de dollars, mais les dépenses réelles se sont chiffrées à 41,31 millions de dollars. Cet écart s'explique par le fait que certains postes n'ont pas été pourvus et que certaines économies ont été réalisées en raison des mesures de réduction des coûts.

Figure 1
Profil des dépenses de la Bibliothèque du Parlement (en millions de dollars)



Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II

Poème commémoratif

Le 20 décembre 2011, le Président du Sénat, l'honorable Noël A. Kinsella, et le Président de la Chambre des communes, l'honorable Andrew Scheer, ont annoncé la nomination de Fred Wah à titre de cinquième poète officiel du Parlement. Lors de son investiture le 29 février 2012, il a fait la lecture de *L'ère du flocon de neige*, un poème en l'honneur du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II.

L'ère du flocon de neige

« *Ma vie entière, qu'elle soit longue ou brève, sera consacrée à votre service... mais je n'aurai pas la force de tenir cette résolution seule à moins que vous ne vous joigniez à moi comme je vous invite maintenant à le faire. Que Dieu m'aide à exaucer mon vœu.* » La Reine Elizabeth II, *Nelson Daily News*, le 7 février 1952

Dit-elle considérant la monarchie des pronoms
Son visage en demi-teinte dresse le portrait du moment

Sur *notre* table de cuisine les grands titres déplorent
L'objet même de *notre* commune vallée de souvenirs et d'évolution

Traces de légère neige matinale de la fenêtre
724, rue Victoria puis la montagne le lac Kootenay

Brume en forme d'éléphant qui flotte sur la ville amie
Vous empruntez les mots des actualités pour que *nous* aussi

Marquions *notre* époque la mémoire collective
Momentanément recueillie qui aspire à sa quiétude propre

Tout le jour la douce neige recouvre de son silence la vallée
Malgré le cliquetis des chaînes de camion sur la rue Stanley

Le *nous* souverain « ...comme si un instant
Le cœur d'une nation cessait de battre »

Ce jour-là *votre* autre *vous* aussi blanc que neige
A dévalé sur la ville et glissé dans l'amoncellement



Fred Wah, cinquième poète officiel du Parlement du Canada

Nos législateurs ont créé le poste en 2001 pour attirer l'attention des Canadiens sur la lecture et l'écriture de la poésie.

De la mémoire comme le bus urbain *je* toujours a
Besoin d'un autre pronom car le *nous* se rapporte aux voix

Moyennes de l'Empire dans les actualités horaires de CKLN radio
Épandage de sable en cours dans la rue Joséphine dégageé ce soir

Mon néophyte à boy-scout royal établissant *qui*
Est le *multiple* pourrait être la grâce de la lumière

Ou comment agir comme sujet de *quel* long
Moment contenu dans *chaque* phrase

N'oublions pas - entre - les mots les traces
Nous les alignerons pour *leur* long défilé

La rue a été nettoyée en vue de *leur* cavalcade
Je Moi Toi

Votre Ils Mon Nous

Cette rime de visages enneigés